



## Carte PCI - Firewire 4 ports

Réf. : 491410

### Introduction

La carte PCI – Firewire Thesys vous permet d'équiper votre ordinateur de 4 ports (3 externes + 1 interne) Firewire IEEE-1394. La technologie Firewire permet des taux de transfert de données jusqu'à 400Mbps.

### Caractéristiques

- Carte PCI 32 bits
- Compatible Microsoft® OHCI, DV, SBP-2
- 4 ports Firewire IEEE-1394
- Port interne partagé avec le 3<sup>e</sup> port
- Compatible Win 98/ME/2000/XP et MAC OS9.0 ou supérieur

### Installation de la carte

- Eteignez votre ordinateur et débranchez son alimentation de la prise murale.
- Ouvrez le capot de l'ordinateur.
- Repérez un slot PCI libre sur votre carte mère (reportez-vous au manuel d'utilisation de celle-ci si nécessaire) puis retirez la barre métallique à l'arrière de l'ordinateur. Insérez fermement la carte Thesys dans le slot PCI en prenant soin de ne pas endommager ses connecteurs et fixez la au boîtier de l'ordinateur à l'aide d'une vis appropriée (non fournie).



## Carte PCI - Firewire 4 ports

Réf. : 491410

- Refermez le capot de l'ordinateur, rebranchez le cordon d'alimentation à la prise murale puis rallumez votre ordinateur.

**Note :** *Le port interne est couplé avec le 3<sup>e</sup> port externe. Lorsque vous connectez un périphérique au port interne, il est normal que le 3<sup>e</sup> port externe soit désactivé.*

### Installation des pilotes

Votre carte Thesys ne nécessite pas de pilote supplémentaire. Votre système détecte et installe votre carte.

**Win 98 :** Une fois que votre ordinateur a redémarré, le système détecte votre carte Thesys et l'assistant d'ajout de nouveau matériel apparaît à l'écran. Suivez les instructions qui s'affichent. Lorsque l'assistant vous demande de sélectionner l'endroit où il doit rechercher les pilotes, cochez uniquement « *définir un emplacement* » puis tapez « *c:\win98* » puis cliquez sur *Suivant*. Suivez ensuite les instructions à l'écran pour terminer l'installation.

**Win ME :** Une fois que votre ordinateur a redémarré, l'assistant d'ajout de nouveau matériel s'affiche. Suivez les instructions à l'écran.

**Win 2000/XP :** L'installation est automatique.



**Important :** Les informations contenues dans ce document sont susceptibles de changer sans avis préalable. La société OMENEX ne peut être tenue pour responsable des dommages ou pertes financières liés à une mauvaise utilisation ou une utilisation non conforme du produit. En cas de disfonctionnement, n'essayez pas d'ouvrir ou de réparer vous-même le produit, faites appel à un professionnel. Évitez tout contact entre le produit et de l'eau ou toute substance susceptible de l'endommager.

Ce document ne peut être reproduit ou transmis par quelque moyen que ce soit électroniquement ou mécaniquement sans une permission expresse écrite émanant de la société OMENEX.

Les noms, marques et références cités à titre indicatif dans ce document sont déposés par leur propriétaires respectifs.

**Normes FCC :** Ce produit génère et utilise la fréquence radio pouvant causer des interférences aux réceptions de radio et de télévision s'il n'est pas installé ou utilisé correctement. Ce produit a été testé et est conforme aux limites des périphériques informatiques de Class B, en conformité avec les spécifications contenues dans le chapitre 15 des Normes FCC. Ces spécifications sont faites pour apporter une protection raisonnable contre de telles interférences. Toutefois, ce type d'interférences peut arriver, principalement lorsque l'on branche ou que l'on débranche le produit. Si tel était le cas, vous pouvez y remédier en procédant comme suit :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance entre le produit et le récepteur.
- Reliez le produit à une prise électrique différente de celle à laquelle est relié le récepteur.
- Consultez votre revendeur ou un spécialiste.



■ : Ne jetez pas les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.